

# Saint-Egrève

N° 221  
FÉVRIER 2016

le journal

La culture à Saint-Egrève

## A vous de voir

Rencontres cinématographiques de la Ville

Du 13 au 17 février



Les équipements  
et les associations  
qui "font" la culture



[www.saint-egrève.fr](http://www.saint-egrève.fr)



[www.facebook.com/saint.egrève38120](https://www.facebook.com/saint.egrève38120)



disponible sur AppStore & Google play

# | Cérémonie des vœux aux habitants du 8 janvier



**Vendredi 8 janvier, le maire Catherine Kamowski, les élus du conseil municipal, des représentants des villes voisines et Christophe Ferrari, le président de la Métropole, ont adressé aux Saint-Egrévois leurs vœux pour 2016. Extraits d'un discours écouté par près de 550 personnes.**

Chers Amis,  
Je me réjouis sincèrement de vous retrouver tous en début d'année 2016 même si nous nous réunissons à nouveau dans un contexte quasiment aussi dramatique qu'en 2015 où les attentats contre Charlie Hebdo et l'Hyper Casher venaient de se produire. Bien sûr, le choc des attentats du 13 novembre s'est un peu atténué pour ceux qui n'ont pas perdu de famille ou d'amis, mais ils étaient tous des nôtres. L'horreur et la révolte devant ces actes d'une bassesse et d'une lâcheté inqualifiables ne peuvent ni ne doivent s'oublier. Cependant, au-delà de la colère et du ressentiment, sachons être dignes de notre belle devise : Liberté, Égalité, Fraternité. Répondons à ceux qui veulent nous en priver par une détermination encore plus forte à la protéger et à la faire grandir. Mais, de grâce, ne tombons pas dans leur piège de violence : jamais, me semble-t-il, nous n'avons eu plus besoin de faire preuve de bienveillance. Oui, je sais : le mot peut surprendre. Il ne s'agit ni de naïveté de ma part, ni de condescendance, pas non plus de paternalisme.

Regarder les autres – et soi-même – avec bienveillance, c'est vouloir le bien de l'autre, c'est faire l'effort de le connaître avec ses espoirs, ses forces et ses faiblesses pour le reconnaître en être libre, égal à soi et partageant la même condition humaine, donc en un mot, en frère au sens le plus large du terme. Et puis, vouloir du bien – dans l'Italie toute proche (et nombreux ici ce soir en sont issus) c'est l'expression qui signifie "aimer" : "Gli voglio bene". Alors, très laïquement, se vouloir du bien les uns les autres, c'est la meilleure réponse à la haine et à la bêtise.

Je forme le vœu que cette année 2016 soit une année sereine, une année apaisée.

D'abord, pour vous tous, vos familles et vos amis, pour chacune et chacun des Saint-Egrévoises et des Saint-Egrévois, j'adresse nos vœux les plus sincères et les plus chaleureux de bonne et heureuse année : que cette année nouvelle vous apporte joies et bonheurs en nombre et vous épargne peines et douleurs.

Et plus prosaïquement, la bienveillance peut aussi caractériser l'attitude de Saint-Egrève en faveur de la Métropole apaisée. Concrètement, cela consiste à baisser la vitesse maximale à 30 km/h sur 80 % de nos rues et à laisser les 20 % restants à 50 km/h. Le travail du choix des voiries concernées a été fait avec l'aide des Conseils des Habitants. C'est un changement qui va dans le sens du bien vivre ensemble grâce au respect des règles édictées pour tous. Tout changement nécessite une période suffisamment longue d'adaptation et donc une certaine mansuétude dans son application dans la première année.

### Trois priorités

A Saint-Egrève, nous continuerons à prendre soin les uns des autres et la Ville ne manquera pas de tenir sa place. L'année 2015 a été, de ce point de vue, une année bien remplie autour des trois priorités sur lesquelles nous nous sommes engagées :

- Solidarités parce que c'est le présent que nous améliorons, notre présent à tous : en soutenant ceux qui en ont le plus besoin, les familles, nos anciens, les personnes à revenus modestes – nous en connaissons tous – nous permettons à chacun dans notre belle ville de trouver la place qui est la sienne pour bien vivre à Saint-Egrève.
- Education parce que c'est l'avenir que nous préparons, l'avenir de nos enfants : en donnant à nos écoles, aux enseignants

et aux élèves, les moyens d'accéder aux savoirs disponibles, dans des locaux modernes et agréables, avec du personnel municipal pour les accompagner dans les activités scolaires comme périscolaires, nous leur donnons les moyens de se forger un avenir à la hauteur de leurs aspirations et de notre espoir en eux.

- Transition énergétique, enfin, parce que c'est le futur que nous préservons, le futur de nos petits-enfants : en adaptant nos bâtiments aux meilleures normes énergétiques, en réduisant nos consommations de fluides, en produisant nous-mêmes de l'électricité, nous préservons les ressources actuelles et nous contribuons à bâtir un monde moins énergivore.

### Travail d'équipe

Avec l'équipe municipale, nous ferons en sorte, avec votre concours, que l'action municipale se situe au plus près de vos besoins. La proximité n'est pas une question nouvelle pour nous à Saint-Egrève. Nous l'avons renforcée et organisée autour des Conseils des Habitants que je vous invite à rejoindre pour nous faire part de votre avis sur les projets concernant la vie de votre quartier ou de notre ville.

Nous nous assurerons que les Saint-Egrévoises et les Saint-Egrévois trouvent dans la Ville le soutien et l'appui dont ils ont besoin. Je pense aux établissements Petite Enfance (et particulièrement au pôle Enfance de Fiancey/Prédieu), à la Maison du Lac, le projet de Centre Social à la Maison des Solidarités et des Familles, à l'action plus générale du CCAS ou à nos actions en faveur de la prise en compte des handicaps et l'accessibilité des bâtiments publics.

Nous continuerons à assurer une bonne qualité des espaces et des bâtiments

# sommaire n°221

publics.. Même si c'est le secteur le plus concerné par les transferts de compétence à la Métropole, ils auront tout de même fort à faire pour s'assurer que le très bon niveau de service que nous avons rendu jusqu'à aujourd'hui, continue bien d'être assuré. Car si Saint-Egrève est fière d'appartenir à la Métropole, elle souhaite qu'il s'agisse d'une Métropole qui excelle et non d'une Métropole qui nivelle.

Nous continuerons à prendre soin du patrimoine de Saint-Egrève, à faire vivre les équipements culturels et, à soutenir les associations saint-égrévoises.

Nous poursuivrons le soutien au monde sportif et nous suivrons le projet de la nouvelle piscine intercommunale que le SIVOM du Néron va construire et le lancement de la rénovation du bâtiment de la tribune du complexe sportif Jean-Balestas.

Nous maintiendrons le bon travail engagé depuis plusieurs années à Saint-Egrève, notamment en termes de réduction des consommations d'énergies de la Ville avec la poursuite des travaux de rénovation énergétique de nos bâtiments.

Nous continuerons à nous préoccuper de l'avenir de Saint-Egrève, de nos enfants et de nos jeunes, avec, notamment, la poursuite de la rénovation de nos écoles (avec cette année Prédieu, après la Monta et avant Barnave), le déploiement du Plan Numérique à l'école ainsi que la refonte du périscolaire.

Nous poursuivrons le soutien à nos commerçants de proximité et aux marchés hebdomadaires ainsi que le partenariat avec la Métro pour finaliser le développement des zones d'activités.

Enfin, nous assurerons aux membres de l'équipe municipale les moyens de mettre en œuvre les projets et les actions que nous avons collectivement discutés et adoptés. Ils veillent au bon état de nos finances, ils supervisent la gestion du personnel communal, ils vous informent et permettent de vous accueillir au mieux en vous proposant des services publics de qualité.

A toutes et à tous, je souhaite donc une année tout à la fois paisible et fructueuse dans le Saint-Egrève que nous aimons.

Bonne année 2016 !

## 4-9 | les actualités

Rythmes scolaires : le choix

Pâtisserie : un concours ouvert à tous

La Ville met à jour son DICRIM

Néron : la sécurisation continue



## I la Ville | 10-11

Services aux publics

Communication et services publics

Solidarité

Les seniors se font une toile



## 12-15 | Dossier

Culture

"A vous de voir"

## I les loisirs | 16-19

Focus

Club du 3<sup>e</sup> âge : une jeunesse qui dure

Evénements

Hommage à Madeleine Burieau

Fresques à l'Hôpital



20

Info pratique

21

Petites annonces

22

Expression politique



[www.facebook.com/saint.egrave38120](http://www.facebook.com/saint.egrave38120)



Dépôt légal : février 2016  
Hôtel de Ville, CS 40120- 38521 Saint-Egrève, 04 76 56 53 72  
Journal municipal de la Ville de Saint-Egrève tiré à 8 400 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales  
Directeur de Publication : Geneviève Ducarre ■ Directeur de la Communication : François Hemandez  
Rédaction : Bruno Gimmig, Stéphanie Deltasanta ■ Secrétariat : Elodie Durand  
Maquette : service communication ■ Mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps  
■ Impression : Imprimerie du Pont de Claix  
Régie Publicitaire : Publi-Z, Saint-Martin-d'Hères ■ Distribution : Géo Diffusion, Grenoble.



## Rythmes scolaires : le choix des familles



Le groupe de travail dépouillant les votes des parents d'élèves

Les urnes ont parlé. Ou plutôt les lettres T qui ont permis aux familles saint-égrévoises de choisir les nouveaux rythmes scolaires qui seront appliqués à la rentrée 2016. Lors de la consultation organisée du 4 au 12 janvier dernier, sur les 2298 parents d'élèves dont les enfants sont concernés par

cette évolution, 957 personnes se sont exprimées. Et c'est d'une courte tête qu'a été préférée la solution du maintien de l'organisation de la journée telle qu'elle avait été mise en place en septembre 2013 à l'occasion du passage de la semaine d'école à 4 jours et demi. En effet, 483 personnes

ont choisi la solution du *statu quo* contre 463 qui auraient souhaité une extension de la pause méridienne sans changement des conditions financières. A noter, 11 bulletins nuls et blancs ont été comptabilisés à part. Pour mémoire, les familles étaient invitées à choisir entre

deux scénarii d'évolution des rythmes scolaires pour les enfants de maternelle et d'élémentaire. Ces derniers avaient été élaborés par une commission composée de parents d'élèves, de directeurs d'école et de représentants de la Ville. Et c'est ce même groupe de travail qui après avoir dépouillé le scrutin et validé le choix des parents doit continuer ses réflexions sur l'organisation des accueils périscolaires cette fois-ci. En effet, lors de "la rentrée scolaire 2016, si rien ne change lors des temps consacrés à l'enseignement, le groupe va continuer à réfléchir et faire des propositions pour améliorer ce qui peut l'être dans les accueils périscolaire", explique Natacha Ponthus en charge de la direction jeunesse prévention de la ville. ■



**PLAN NUMERIQUE** : à la rentrée 2016, les élèves des écoles du Pont de Vence, de La Monta et de Barnave accéderont aux outils mis en place par la ville dans le cadre du Plan Numérique. 151 000 € sont consacrés à ce projet lancé l'an dernier à La Gare et Rochepleine

(4,5

C'est la durée de la semaine des écoliers saint-égrévois depuis septembre 2013. Ils suivent des cours de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h45 les lundi, mardi, jeudi et vendredi et le mercredi de 8h30 à 11h30.

## Coup de pouce pour le BSR



Le Pôle Jeunesse et le Centre de Loisirs Jeunesse de la Police Nationale ont reconduit leur partenariat qui leur permet d'aider les jeunes Saint-Egrévois à financer le passage du Brevet de Sécurité Routière dans une auto-école partenaire de Grenoble. Indispensable sésame pour tout adolescent qui à partir de 14 ans souhaite se déplacer au guidon d'un deux-roues motorisé, le BSR nécessite sept heures de formation à la fois théorique et pratique en auto-école. A noter : avant de passer le BSR il faut avoir obtenu l'ASSR. Grâce à ce coup de pouce du Pôle Jeunesse, le brevet revient à une soixantaine d'euros contre 200 à 250€ dans une auto-école. ■ **En savoir +** : 04 76 56 59 80.

## Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires pour l'année 2016-2017 se poursuivent jusqu'au 11 février. Le service scolaire de la Ville tient en mairie des permanences d'inscriptions durant lesquelles sont accueillies les familles dont les enfants entrent pour la première fois à l'école, celles qui viennent d'emménager à Saint-Egrève, ou qui souhaitent obtenir une dérogation à la carte scolaire. Ces permanences se tiennent les lundis de 13h30 à 18h, les jeudis de 8h30 à 12h et de 16h



à 18h (possibilité de rendez-vous entre 18h et 19h). ■ **En savoir +** : 04 76 56 53 19.

# Un stage sucré au Pôle Jeunesse !

**A**lerte gourmande ! Le Pôle Jeunesse profite des vacances de février pour organiser un stage tout sucre pour les fous de pâtisserie. Première du genre cette initiative a été mise en place à la suite du succès rencontré par le petit concours ouvert aux cordons bleus amateurs de desserts proposé lors des dernières vacances par le Pôle Jeunesse. Animée par Simon Angot, apprenti pâtissier, la journée s'annonce délicieuse à tout point de vue. "C'est Akram\* qui m'a proposé d'animer un stage pâtisserie", indique le jeune Saint-Egrévois de 17 ans qui étudie l'art délicat de la sucrerie à l'Institut des Métiers et des Techniques de Grenoble.

*"Pour le stage, je n'ai pas encore tout a fait arrêté le programme, mais je pense qu'on va partir sur quelque chose de simple, de pas trop technique comme des tartellettes aux fruits. Il faut que tout le monde puisse se faire plaisir !"* Apprenti depuis trois ans chez Pascal Ferrazzi, l'une des bonnes adresses de la capitale des Alpes, Simon a été sélectionné en octobre dernier pour participer au concours du meilleur apprenti de France. Après avoir décroché la première place pour l'Isère, il a obtenu, au terme de huit heures d'épreuves, la quatrième place pour la région Rhône-Alpes. ■

\* Akram Zouaoui, animateur au Pôle Jeunesse.



Simon prêt à transmettre sa passion !

**VACANCES** : pour les vacances de février, le Pôle Jeunesse a une nouvelle fois préparé un programme d'activités aux petits oignons. A découvrir sur [www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr) ou... sur place !

## Savoir se défendre !

**L**e Pôle Jeunesse met actuellement en place un stage d'autodéfense qui se déroulera le samedi 18 avril prochain. Cette session d'une journée, animée par l'Association de la santé solidaire et de prévention des agressions (ASSPA), a pour objectif de permettre à des jeunes-filles de 12 à 15 ans de prendre davantage confiance en elles afin de savoir gérer des situations d'agressions physiques ou verbales. Bien que des mouvements d'esquive et des stratégies de défense physique soient au programme

du stage, le Pôle Jeunesse tient à préciser que ce n'est pas une formation de *close combat*. "Cette journée doit simplement aider les jeunes filles à s'affirmer pour leur permettre d'appréhender d'éventuelles situations délicates auxquelles elles pourraient être confrontées" souligne Baligh Ziat coordinateur du Pôle Jeunesse.

A noter : les deux précédentes éditions de ce stage avaient remporté un véritable succès, il est donc conseillé de s'inscrire le plus tôt possible afin d'être sûre de pouvoir faire partie de la troisième. ■



## Postuler pour un job d'été

C'est maintenant que les 18-25 ans qui désirent profiter de l'été prochain pour travailler quelques semaines et se constituer un petit magot doivent postuler auprès de la MEEN qui relance l'opération "jobs d'été". Pour profiter des opportunités proposées par la Ville et des entreprises du canton dans ce cadre, les jeunes n'ont que jusqu'au 7 mars prochain pour transmettre CV, lettre de motivation et dates de disponibilité au 4 avenue du Général de Gaulle 38 120 Saint-Egrève. Pour mémoire chaque saison, ce sont plus de 200 postes qui sont ainsi occupés par des jeunes du Canton. **En savoir + : 04 76 13 18 05.**

## Ciné carte blanche

**D**euxième carte blanche délivrée par La Vence Scène au collège Barnave, la séance de 17h du 7 février a été organisée par trois élèves de quatrième qui ont choisi de présenter Mustang dans sa version originale sous-titrée. Proposée dans le cadre de la biennale Cinéeduc, la projection du film de Deniz Gamze Ergüven se fait en présence de l'historien du cinéma Benjamin Cocquet et est suivie d'un pot convivial aux couleurs de la Turquie. ■

**En savoir + : 04 76 56 53 18**



## Pâtisserie : un concours ouvert à tous !

Décidément, la pâtisserie c'est dans l'air du temps. Valentina Bres, la "cake designer" saint-égrévoise qui a lancé son laboratoire "Rêves et gâteaux" il y a quatre ans et demi, est partie prenante dans l'organisation d'un événement visant à couronner les rois de la pâtisserie iséroise. En effet, avec son association "la confédération des pâtisseries de l'Isère" qui regroupe des artisans de la région, la jeune femme spécialisée dans la pâte à sucre et le dessert sur mesure participe à la mise en place d'un concours dont la finale est programmée pour le samedi 23 avril prochain au musée de la Noix de Vinay. Si un des volets de l'événement est réservé aux professionnels, les amateurs sont également invités à disputer une épreuve qui leur est spécialement réservée.

Pour accéder à ces finales, il faudra d'abord passer la phase de pré-sélection durant laquelle il faudra séduire les papilles de Valentina et d'un jury de gourmets le samedi 9 avril en présentant un entremet imposé. "Chaque participant vient présenter un gâteau dans lequel il faut nécessairement intégrer l'un des cinq produits régionaux imposés par le jury. Ça peut être de la noix, de la Chartreuse ou de l'Anté-site...", explique la jeune femme. Les participants vont devoir se décarcasser pour mélanger les saveurs et les textures. Et que ce soit gourmand-croquant ! "On est là pour s'amuser. Tous les participants auront un petit cadeau que ce soit du matériel ou des leçons de pâtisserie", explique Valentina qui met les bouchées doubles pour organiser cet événement.



Valentina Bres, prête à coacher les pâtisseries amateurs

La personne qui emportera cette épreuve sera ensuite "coachée" par Valentina Bres afin de se préparer à la finale et de se

confronter à une dizaine d'autres candidats amateurs eux-mêmes sélectionnés et entraînés par des pâtisseries locaux. ■

Renseignement et inscriptions : 06 16 32 70 31  
[www.facebook.com/Revesetgâteaux](http://www.facebook.com/Revesetgâteaux)

**MEEN ONLINE** : fin janvier, la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron a mis en ligne son tout nouveau site [www.meen-neron.com](http://www.meen-neron.com). A visiter de toute urgence

### Zapping du mois

JANVIER  
 Mercredi  
 20



### Une année pleine d'activité

Commerçants et chefs d'entreprises locaux ont de nouveau été nombreux à assister à la cérémonie des vœux du maire au monde économique. A l'occasion de cette manifestation, si le maire Catherine Kamowski a dressé un rapide bilan de l'année écoulée, elle a aussi évoqué les grands dossiers à venir concernant directement les entrepreneurs locaux. Un moment privilégié durant lequel professionnels et élus ont pu se rencontrer de manière informelle et échanger sur des projets pour 2016.

## Saveurs en balade

"Le bonheur est dans l'assiette" L'étal de boucherie-charcuterie qui était présent sur les marchés de la Ville le mardi, vendredi et samedi devient "les saveurs en balade". Repris en septembre dernier par Vincent Corso, le camion est toujours présent sur les deux marchés de Fiancey-Prédieu ainsi que sur celui de La Monta du samedi matin. Le nouveau propriétaire est déjà connu des carnivores locaux puisqu'il a travaillé quelques mois avec l'ancien propriétaire afin de se familiariser avec les clients saint-égrévois. ■



**MARCHÉS** : pour mémoire, cinq marchés hebdomadaires se tiennent à Saint-Egrève. Le mardi et le vendredi matin à Fiancey-Prédieu, le mercredi et le samedi matin à La Monta et le jeudi après-midi dans le parc MariusCamet

# Métropole : voirie, le numéro gratuit !



C'est désormais la Métropole qui gère les petits (et gros) soucis de voirie

Cela fait un an que la Métropole gère la compétence voirie. Mais ce n'est que depuis le 4 janvier dernier que les Saint-Egrévois qui constatent un problème sur les rues de la ville sont invités à contacter directement Grenoble-Alpes Métropole via le 0 800 805 807. Ce numéro, gratuit, concerne les espaces publics métropolitains et permet de signaler les problèmes constatés sur les mobiliers urbains, le matériel cassé ou arraché mais aussi sur les chaussées et trottoirs. Outre les trous, nids de poules et autres soucis c'est aussi là qu'il faut signaler les signalétiques endommagées (feux défectueux, panneau manquant...). Ce service vise à renforcer l'efficacité du service public et d'améliorer le quotidien des

habitants, mais aussi la sécurité car tout dysfonctionnement sur les voiries ou les mobiliers qui l'équipent peut être source de danger et d'incident pour les usagers. La métropole s'occupe de 2 640 km de voirie sur son territoire répartis en 1 300 km de voirie ex communale et 1 340 km de chemins ruraux ou sentiers. Un patrimoine qui est appelé à se développer puisque les actuelles routes départementales gérées comme leur nom l'indique par les départements, sont destinées à être elles-aussi transférées à la Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Ce numéro gratuit est disponible de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h. En dehors de ces horaires il est possible de laisser un message qui sera traité dans les meilleurs délais. ■

**0 800 805 807**

C'est désormais le numéro à composer pour signaler tout problème de voirie.

**EAU POTABLE** : la Métropole gère aussi l'eau potable. Pour connaître tous les contacts et les horaires des services concernés une seule adresse : [www.lametro.fr/917-eau-potable-metropole-grenobloise-infos-pratiques.htm](http://www.lametro.fr/917-eau-potable-metropole-grenobloise-infos-pratiques.htm)

Zapping du mois

JANVIER

Jeudi  
21



## Piscine, les architectes viennent s'inspirer

Accueillis par le Président du SIVOM Jean-Yves Poirier et le Maire Catherine Kamowski, les représentants des trois cabinets d'architecture sont venus "faire connaissance" avec le site sur lequel sera bâtie la future piscine intercommunale à Flancey. Sélectionnés par un jury parmi les 46 participants à ce concours, les trois finalistes devront d'ici quelques mois fournir une ébauche du futur équipement.

## 50 km/h, il en reste !



Tranquillement, Saint-Egrève est, depuis le premier janvier, l'une des 14 communes de l'agglomération à avoir adopté le principe de la Métropole apaisée. Loin des caméras de la presse nationale, Saint-Egrève poursuit en toute logique une évolution qui a débuté il y a bien des années. En effet, comme cela a déjà été souligné, environ un tiers des artères communales était déjà limité à 30km/h en 2015. Désormais, une grande partie des 72 km de routes que compte la ville

sont désormais des secteurs où la vitesse des voitures a été officiellement limitée ce qui a permis de mettre en cohérence les unes par rapport aux autres, les zones 30 existantes. Il faut souligner que certains axes structurants de la ville restent eux limités à 50 km/h. Ce sont : la RD 1075, l'avenue de l'Île-Brune, la rue des Glairaux, la rue de la Biolle, la rue des Îles, la rue des Abattoirs, l'avenue de San-Marino, l'avenue de Karben et le boulevard de Jomardière. ■

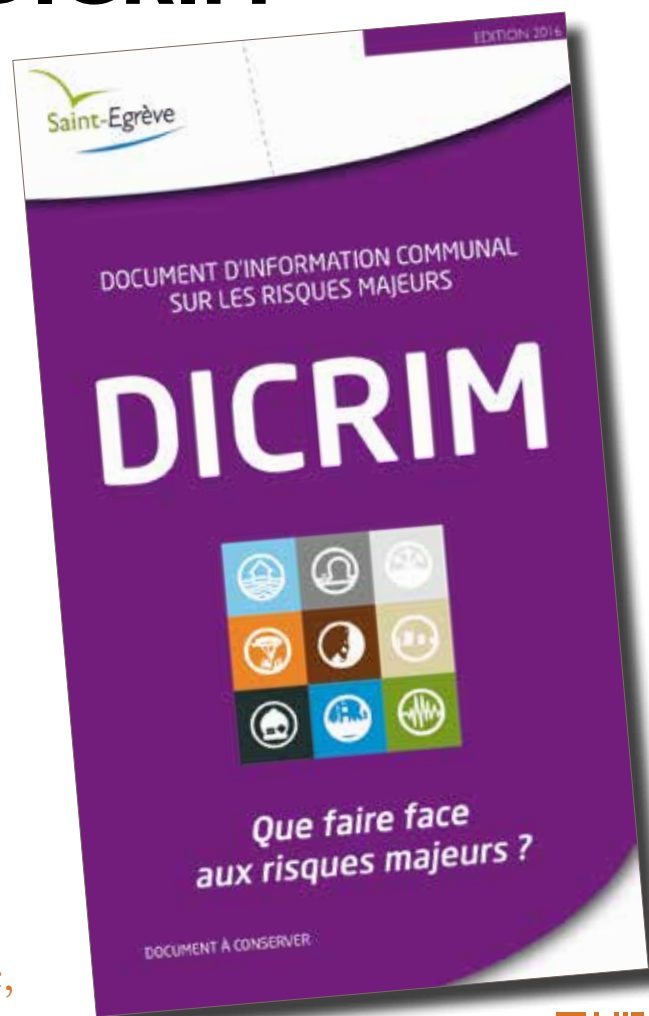
## La Ville met à jour son **DICRIM**

La Ville de Saint-Egrève vient de ré-éditer son DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs). Disponible au téléchargement en version numérique sur le site de la Ville ou sur demande à l'accueil de la Mairie, ce livret de 24 pages compile de manière exhaustive les risques majeurs auxquels Saint-Egrève peut potentiellement être confrontée. Au-delà de ce simple inventaire des menaces d'ordre naturel ou technologique, il détaille les mesures préventives qui permettent de minimiser les risques et synthétise les consignes de sécurité à suivre en cas de besoin. Alors donc, à qui profite le DICRIM ? A tous les Saint-Egrévois bien évidemment, puisque ici chacun peut y trouver clairement ce qu'il faut faire en cas d'événements graves et présente l'organisation de la

Ville pour faire face aux risques comme les systèmes d'alerte, les moyens, les outils... Conçu par le service communication et la mission développement durable, avec l'appui de l'Institut des Risques Majeurs des Alpes (Irma), ce nouveau DICRIM intègre des mises à jour par rapport aux éditions de 1997 et de 2004.

Au même titre que le Plan Communal de Sauvegarde (voir ci-dessous et notre dossier publié dans Saint-Egrève le journal n°218 daté de novembre 2015) dont la Ville s'est récemment dotée, le DICRIM 2016 s'inscrit dans le cadre des efforts de la municipalité pour améliorer la qualité de vie, la santé et la sécurité des Saint-Egrévois. ■

**Pratique :** retrouvez le DICRIM 2016 sur : [www.saint-egreve.fr/880-dicrim](http://www.saint-egreve.fr/880-dicrim)



## Prévention des risques à Saint-Egrève, objet d'étude

*"iPRIM2 : évaluation de l'impact de l'information préventive sur les risques majeurs", tel est l'intitulé de la thèse sur laquelle travaille actuellement Audrey Borelly, l'une des doctorantes du laboratoire de sciences sociales PACTE de l'Université Grenoble-Alpes. Dans ce cadre, la jeune chercheuse cherche à étudier les connaissances d'une trentaine de ménages sur les questions relatives à la sécurité. Pour ce faire elle a mis en ligne un questionnaire auquel il est possible de répondre à partir du site [www.agenda21.saint-egreve.fr](http://www.agenda21.saint-egreve.fr).*



Exercice sur table rassemblant élus et agents municipaux qui, le 15 décembre dernier, ont dû gérer (virtuellement) un accident impliquant un camion rempli de déchets toxiques.

## Le PCS qu'est-ce ?

Si chaque citoyen peut retrouver dans le DICRIM les comportements et les bons réflexes à adopter face aux risques majeurs, la Ville de Saint-Egrève a mis en place un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) mettant à la disposition du Maire des outils opérationnels et des procédures en vue d'assurer la sécurité des Saint-Egrévois. Le PCS est un plan d'urgence, élaboré de

façon préventive, qui prépare l'ensemble des acteurs de la commune (les élus, les services communaux, les pompiers, la gendarmerie...) à la gestion de l'ensemble des risques majeurs recensés sur la commune. ■





## Néron : la sécurisation continue



Avant la pose de filets, des merlons (photo) avaient été installés pour sécuriser le Néron

En janvier, la Ville a lancé dans le Néron de nouveaux travaux dans le cadre de la création d'aménagements destinés à la protection des bâtiments contre les chutes de blocs. Ainsi, pendant deux semaines, des végétaux ont été coupés dans les secteurs du Muret, de Terra France et à l'arrière des tennis couverts. Ces coupes ont pour objet de laisser le champ libre à l'installation de filets de protection qui vont en effet être

posés dans les semaines à venir. Ces équipements ont pour mission de bloquer les rochers qui se détachent régulièrement du massif et qui mettent en danger les habitations en contrebas. Pour mémoire, ces travaux s'inscrivent dans la continuité de la construction de merlons protecteurs réalisés dans le secteur ces dernières années. 730 000€ sont prévus au budget 2016 de la Ville pour sécuriser le Néron. ■

**COMPTEURS D'EAU** : la Métropole joue les prolongations : la campagne de relevé des compteurs d'eau qui aurait dû se terminer fin janvier se poursuit finalement jusqu'à fin février

## Réunion publique

Le 11 février le promoteur Pichet vient présenter le projet immobilier qu'il envisage de réaliser rue du Vercors. Cette réunion publique, qui se déroule à 20h en salle du conseil de l'Hôtel de Ville est l'occasion de découvrir cet ensemble qui devrait compter une petite quarantaine de logements répartis entre deux bâtiments. Présentation du bâtiment, intégration de celui-ci au quartier et questions diverses sont au programme.

## Rue des abattoirs

Le chantier de rénovation de la rue des abattoirs doit être réceptionné dans le courant du mois de février. Pour mémoire, après qu'EDF a repris l'ensemble du réseau haute tension du secteur de la Zone d'Aménagement Concertée de l'ETAMAT, la Métropole a aménagé un trottoir bordé d'une piste cyclable du côté de la ZAC le long de l'artère qui relie Cap 38 au Fontanil où a été installé un nouvel éclairage public. Les



chaussées et le trottoir situés du côté du centre commercial ont aussi été remis à neuf. ■

## Ajustements des feux

Si le tram circule à Saint-Egrève depuis le 13 juillet 2015, le SMTC en collaboration avec les services techniques municipaux continue à réaliser des ajustements pour que celui-ci s'intègre bien à la ville. Ainsi, des opérations sur les feux de circulation sont régulièrement menées pour affiner les réglages de ces derniers et fluidifier au mieux la circulation des automobiles.

Si trois tronçons font l'objet de "micro-coordinations" des feux afin de permettre aux automobilistes de longer la RD 1075 de manière continue, il ne faut pas perdre de vue que le tram reste en permanence prioritaire sur la circulation des véhicules ainsi que la sécurité des piétons en leur assurant un temps suffisant pour traverser. Une contrainte qui impose de porter une attention particulière aux phasages des feux ! ■



## Leroy Merlin sur des rails



Le projet de déménagement de la grande surface de bricolage sur le périmètre de l'ex-ETAMAT avance bon train. En effet, le permis de construire du nouveau magasin a été délivré. A terme, ce sont quelque 13 000 m<sup>2</sup> de surfaces de vente réparties entre deux bâtiments qui accueilleront l'enseigne implantée depuis 1987 à CAP 38. Originalité du site, le magasin de détail et le centre de matériaux seront séparés par une voie de circulation. Le bâtiment du magasin actuellement occupé en bordure de l'avenue San-Marino sera totalement rénové et divisé en deux "cellules commerciales" afin d'accueillir deux enseignes existantes sur le pôle. ■

Services aux publics

# Communication et services publics

Depuis des années, la Ville développe les outils numériques qu'elle met au service des Saint-Egrévois. Sites web, services publics dématérialisés, réseaux sociaux... Plongée dans le Saint-Egrève numérique



Saint-Egrève a obtenu 4 arobases pour la qualité de ses services numériques

Chaque mois, entre 5000 et 8000 visiteurs uniques viennent chercher des informations sur le portail web de la Ville. Une fréquentation qui représente tout de même un total cumulé de quelques 2 656 000 pages vues à l'heure où nous écrivons ces lignes.

Des chiffres qui démontrent clairement que [www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr), lancé en 2010, est la principale porte d'entrée des Saint-Egrévois pour accéder en ligne aux informations communales et à de nombreux services publics dématérialisés. Plus qu'une simple présentation

de la Ville et des actions qu'elle mène, cette adresse agrège de nombreux services auxquels les visiteurs ont ainsi facilement accès 24 heures sur 24.

### Téléprocédures

Les téléprocédures pratiques facilitant la vie de tous les jours

des usagers des services publics tels que la restauration scolaire sont aussi particulièrement prisées. La dématérialisation des moyens de paiement via le site Internet de la ville est aussi un des succès de celui-ci "en 2015, environ 3000 factures ont été réglées de cette manière, soit environ 15% des factures émises par les services municipaux" confirme Sandrine Gonnard à la tête du service financier de la Ville. Pour profiter d'un service réellement personnalisé, les comptes citoyens permettent de s'enregistrer et de gérer facilement ses échanges avec la municipalité. Ainsi, à l'heure actuelle pas moins de 1305 familles ont choisi de souscrire un tel accès (bien évidemment gratuit et sécurisé) afin de pouvoir gérer facilement leurs relations avec les services qu'ils utilisent au quotidien. ■

## Social Network

web+



Depuis un peu plus d'un an Saint-Egrève investit les médias sociaux. En effet, confiée au service communication, la page Facebook suivie par plus de 500 fans et touchant régulièrement plusieurs

web+



facebook

Dailymotion

milliers de personnes relaie bien sûr l'info municipale, mais se fait aussi l'écho de la vie locale en partageant des informations et en publiant des reportages photos et mêmes des vidéos sur les temps forts qui rythment le Ville. Ces publications retrouvent un large écho sur le web puisque certaines d'entre elles ont atteint plus de 4300 personnes et cumulé plus de 1600 vues. Ces vidéos sont aussi disponibles sur la chaîne Dailymotion créée et alimentée par la Ville. Plus récemment, le compte Twitter de Saint-Egrève a été activé et celui-ci est amené à monter en puissance dans les mois qui viennent afin de permettre à tous les Saint-Egrévois de suivre l'actualité locale et de communiquer avec la Ville via leur canal de prédilection.

web+



Twitter

**APPLI** : les utilisateurs d'Android ont attribué 4.2 étoiles sur 5 à l'application "saint-egrève" disponible sur le Google play et sur l'Appstore

@@@ En 2014, Saint-Egrève a reçu sa 4<sup>e</sup> arobase décernée par l'association nationale "Villes Internet" pour les efforts de la commune en matière de déploiement des services numériques.

## Qu'est-ce un QR code ?

Ils fleurissent dans l'ensemble des publications municipales. Petites mosaïques de pixels émaillant les pages de ce journal par exemple, les QR codes ("quick réponse" ou réponse rapide) sont des codes-barres à deux dimensions qui permettent de stocker des informations numériques. Ils peuvent être déchiffrés à partir d'un "téléphone intelligent" équipé d'un appareil photo et du lecteur approprié. Imprimés dans un journal ou sur une affiche, ils permettent de relier l'espace physique et l'espace numérique. ■

**OPEN DATA** : budget primitif, comptes rendus de visites de quartier, Analyse des Besoins Sociaux... Toutes les données importantes de la vie saint-egrévoise sont librement accessibles sur le site [www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr)

## Solidarité

## Les seniors se font une toile

**Nouveauté de cette année 2016, le CCAS de la Ville de Saint-Egrève propose aux seniors des lundis cinéma, un rendez-vous mensuel qui va au-delà d'un simple film.**

Lundi 11 janvier, La Vence Scène projetait "Belle et Sébastien" dans la "petite" salle de 100 places à moitié pleine. Particularité de cette séance, naturellement ouverte à tous, le public était majoritairement composé de retraités venus dans le cadre des "lundi cinéma du CCAS", une nouvelle action en direction des seniors. "Les lundis cinémas sont un complément aux sorties mensuelles que nous proposons de mai à octobre", explique Sylvie Pétrignani animatrice prévention et lien social du CCAS de la Ville de Saint-Egrève en attendant que débute le film de Nicolas Vanier. "Plus qu'une séance de cinéma, cette initiative a pour objet de permettre à des personnes âgées isolées d'entretenir une vie sociale adaptée à leur rythme propre. Le fait que le groupe soit d'une taille relativement modeste (une dizaine de personnes NDLR) permet à ses membres de tisser des liens privilégiés et d'échanger dans la cadre d'une relation conviviale". Dispositif adapté, les lundis



La première séance des "lundis cinéma du CCAS".

cinéma permettent aux participants de profiter des tarifs de groupe de La Vence Scène et un service d'accompagnement des Saint-Egrévois ayant le plus de mal à se déplacer est même mis en place. "En plus des personnes âgées qui vivent à domicile, ces séances de cinéma sont aussi ouvertes à celles qui fréquentent la Maison du Lac qui viennent accompagnées par des agents de l'EHPAD" poursuit Sylvie Pétrignani qui indique par

ailleurs que ces films s'intègrent dans une action plus générale de suivi des seniors. En effet, ces sorties serviront de support aux ateliers mémoire qui sont mis en place une fois par semaine par le CCAS. Une idée qui semble avoir séduit les spectateurs de cette première séance puisque, alors qu'une fois que le rideau sur l'écran est tombé, la plupart s'attardent à l'espace convivialité de La Vence Scène pour discuter

du film autour d'une collation. Tandis que les commentaires vont bon train, Sylvie Pétrignani se réjouit du fait que des spectateurs qui n'étaient jusqu'alors pas connus du CCAS aient souhaité se joindre aux ateliers "remue-méninges" développés par ailleurs par le CCAS. Prochain rendez-vous : lundi 8 février avec "Saisons" de Jacques Perrin à 14h. ■

En savoir + : 04 76 56 53 05.

## Saint-Egrévois, comptez-vous !



Avec la régularité d'un métro-nome, l'INSEE a dévoilé les chiffres actualisés relatifs à la population saint-égrévoise. Ainsi, apprend-on début janvier que la population légale de la ville s'élevait à très exactement 16 315 en 2016. Ces valeurs, qui correspondent en fait aux relevés faits en 2013 et 2014 indiquent donc qu'en un an la ville aurait perdu quelques 206 habitants. Une baisse que l'INSEE explique par une très faible hausse du nombre de logements (+2 seulement) pour la seconde année consécutive ainsi qu'à une baisse du taux d'occupation de ces derniers

(-0,03). Des chiffres qu'il convient toutefois de modérer puisque la méthode de calcul de l'INSEE ne prend pas en compte la production récente de logements liée au contrat d'axe. De plus, il faut cinq années de recensement pour que les données produites par l'Institut aient "valeur statistique". En clair, cela signifie que les chiffres 2016 (valeur 2013) doivent être comparés avec ceux de 2011 (valeur 2008). Ce faisant, on constate une hausse moyenne de 50 habitants par an liée aux 21 logements produits chaque année. ■

**RECENSEMENT** : la campagne de recensement 2016 se poursuit jusqu'au 21 février. Elle concerne une partie seulement des foyers de la Ville qui ont reçu, ou recevront bientôt, la visite des agents de l'INSEE

( 6 887

C'est d'après l'INSEE, le nombre de logements que compterait Saint-Egrève au 1<sup>er</sup> janvier 2016.



# A vous de voir

**48**

C'est le nombre d'associations saint-égrévoises qui se sont spécialisées dans le domaine de la culture et des loisirs.



**13 000 €**

C'est le montant prévu au budget 2016 pour investir dans l'installation de nouveaux équipements scéniques à La Vence Scène.



**47 668**

C'est le nombre de spectateurs qui sont venus se "faire une toile" à La Vence Scène en 2015.



"A vous de voir" est le titre des premières rencontres cinématographiques de Saint-Egrève qui se déroulent du 13 au 17 février à La Vence Scène. Au-delà des 27 films qui sont à l'affiche de cet événement proposé par la Ville en partenariat avec des associations culturelles locales, "A vous de voir" cela pourrait aussi être le slogan qui caractérise la richesse de la vie culturelle saint-égrévoise. En effet, entre La Vence Scène qui depuis son ouverture s'est imposée comme le lieu emblématique du spectacle vivant et du cinéma, les salles d'exposition de l'Hôtel de Ville, la bibliothèque municipale, L'Unisson et de nombreuses associations, le cœur de la Ville bat au rythme de tous les arts et c'est tout juste si les Saint-Egrévois ont assez d'yeux pour tout voir.. Plongée dans le monde de la culture locale !

sommaire du dossier

- page 14  
3 questions à Geneviève Reynier
- page 15  
Demandez le programme !  
L'Unisson, vite !





27 films sont diffusés dans le cadre de "A vous de voir".

Depuis quelques jours, un étrange caméléon s'est installé sur les murs de La Vence Scène. L'intrigante bestiole, cinéphile confirmée, s'avère être la mascotte de "A vous de voir", les premières rencontres cinématographiques de Saint-Egrève qui se déroulent du 13 au 17 février à La Vence Scène. Avec une programmation riche de 27 films et un nombre impressionnant d'animations développées par le service culturel de la Ville et ses partenaires saint-égrévois, ces rencontres sont une nouvelle preuve du dynamisme de la vie culturelle locale en général et du succès de La Vence Scène en particulier. "Il faut bien admettre que la salle de spectacles et de cinéma s'est rapidement imposée

comme la pierre angulaire de la vie culturelle locale", se réjouit Geneviève Reynier, adjointe en charge du développement culturel à Saint-Egrève. Et alors qu'elle n'a ouvert ses portes au public que le 16 novembre 2013, la salle a une aura qui dépasse déjà largement les frontières de la commune.

#### Cinq jours de cinéma !

"Cela fait six mois que nous préparons A vous de voir", explique Sophie Mazard qui dirige La Vence Scène, "nous avons voulu fédérer la culture sous toutes ses formes autour de films en avant-première et de séances animées. Ces rencontres vont donc être émaillées par des animations qui ont été mises en place par les associations culturelles saint-égré-

voises. Quand on a convié leurs représentants à s'investir dans ce projet, tous ou presque ont répondu présent à l'invitation de la Ville". Exposition de toiles sur le cinéma, levers de rideau chorégraphiés, impromptus théâtraux et autres récitals de chant sont notamment au programme de ces cinq jours de fête auxquels s'associent Haut en couleurs, Saint-E Olympia, le Sou des écoles, Evidence, l'Association Familiale, Complice production, Saint-Egrève Jumelages, Rouge Banane, la bibliothèque de Saint-Egrève, le Pôle Jeunesse, L'Unisson...

#### Concentré

En somme, c'est un concentré de ce que propose La Vence Scène en matière de cinéma tout au long de l'année. Avec les séances animées, les cinés p'tit déj ou le cinéma scolaire et toute une batterie d'initiatives originales, l'équipe du service culturel a "mis en place de nombreuses animations autour du cinéma. Pour les scolaires par exemple, on propose vraiment du cousu main afin de donner aux enfants le goût du cinéma". Et Sophie Mazard de confirmer que le rôle de La Vence Scène c'est aussi "d'aider les associa-

#### LVS POUR MÉMOIRE

La Vence Scène c'est avant tout deux salles, l'une réservée au cinéma de 100 places assises, et l'autre permettant d'alterner septième art et spectacle vivant devant un public de 400 personnes. Mais c'est aussi un espace convivialité où l'on se retrouve après le spectacle pour rencontrer les artistes ou après une séance de cinéma pour participer à des animations diverses. Et puis côté coulisses ce sont des loges ouvertes aux artistes professionnels et amateurs, des bureaux administratifs d'où s'élabore la programmation culturelle de l'année.

#### BOX OFFICE

En 2015, sur les 272 longs métrages projetés à La Vence Scène, ce qui représente la bagatelle de 47 668 spectateurs, les trois plus gros films de l'année sont "Star Wars VII" avec 1643 entrées talonné par "La famille Bélier" et "Belle et Sébastien" qui ont respectivement attiré 1601 et 1342 spectateurs.

2 433 393 €

C'est en 2016 le budget de fonctionnement consacré par la Ville à la culture 838 987 € sont réservés au conservatoire, 607 522 € pour la bibliothèque, 658 550,33 pour La Vence Scène et 90 500€ à l'achat de spectacles

••• tions à construire des soirées. Nous devons être ouverts aux initiatives et on répond présent dès qu'on a l'opportunité de faire des actions pédagogiques ou thématiques avec les associations qui nous sollicitent".

### Galaxie culturelle

Au-delà d'"A vous de voir" qui promet donc cinq jours particulièrement intenses, la vie culturelle à Saint-Egrève est un véritable bouillonnement qui s'organise autour de La Vence Scène. "Attention toutefois à ne pas la réduire à ce seul équipement", tempère Geneviève Reynier qui précise que la culture à Saint-Egrève "est le fruit d'un travail transversal avec la Bibliothèque, le Conservatoire de musique, le Pôle Jeunesse, le CCAS et même la mission

### LA BIB' EN CHIFFRES

Avec ses 3136 abonnés, dont 3007 particuliers, la Bibliothèque est elle aussi l'un des incontournables de la vie culturelle locale. Chaque année près de 140 000 prêts sont réalisés par celle-ci et les personnes qui la fréquentent peuvent choisir entre 61 784 livres 6 968 documentaires, 942 films documentaires ou de fiction jeunesse et 87 périodiques.

## questions à :

# 3

Geneviève  
**REYNIER**



Adjointe déléguée à l'action culturelle et de la vie associative

développement durable". Ce à quoi Sophie Mazard ajoute que "plus largement, le service culturel de la ville travaille avec tous les équipements socio-culturels locaux. Et bien sûr nous pouvons aussi compter sur de beaux partenariats avec les associations culturelles saint-égrévoises et même des structures comme la FRAPNA, le planning familial, l'ANACR, l'Association Familiale et bien d'autres qui participent à développer des projets variés".

Au-delà du Pont de Vence donc, c'est partout dans la ville que s'expriment les talents locaux. Par exemple à l'Hôtel de Ville où tous les ans une quinzaine d'expositions d'artistes confirmés est proposée dans les trois salles restaurées dans ce but en 2010. "Chaque exposition ou presque est d'ailleurs l'occasion d'associer les talents puisque quand ce ne sont pas des bibliothécaires qui viennent pour assurer des lectures, ce sont des élèves de L'Unisson qui donnent le la à ces manifestations", souligne Geneviève Reynier.

L'Unisson et la bibliothèque sont deux autres plaques tournantes de la vie culturelle locale. Ainsi, si le conservatoire de musique à rayonnement communal compte 418 inscrits qui suivent 264h de cours hebdomadaire, il propose tout au long de l'année un nombre impressionnant de



Les bibliothécaires intervenant à La Vence Scène.

concerts et autres soirées dans son auditorium et les ensembles qui gravitent en son sein participent à d'innombrables manifestations locales. D'ailleurs, si les cours sont le cœur de l'activité du CRC, celui-ci offre aussi aux musiciens plus âgés la possibilité de venir travailler dans ses locaux du quartier de la Gare et gère aussi un espace de répétition à Rochepleine qui accueille des groupes amateurs qui "tournent" dans toute la région.

La Bibliothèque Municipale n'est pas en reste puisque au-delà de la diffusion de livres et de documents, elle assure une mission "d'accès à la culture pour tous", rappelle Emilie Laversanne l'une des bibliothécaires de l'équipe. "Dans ce cadre on

organise des animations régulières comme l'heure du conte qui réunit une quarantaine d'enfants à chaque édition ou des événements ponctuels. Ce sont des expositions comme celle d'Olivier Philipponneau qui vient de se dérouler, des concerts avec L'Unisson notamment ou encore des spectacles vivants. Nous construisons notre programmation en fonction de l'actualité nationale, régionale et bien évidemment saint-égrévoise puisqu'on se coordonne avec les autres acteurs de la ville".

### VIVANT !

"Faire vivre la culture c'est bien sûr faire vivre le spectacle vivant !", assène Geneviève Reynier qui reconnaît le travail fourni par les différents acteurs municipaux. "Assurer la diffusion

**La vie culturelle locale est déjà bien remplie, pourquoi Saint-Egrève s'est en plus lancée dans l'organisation des rencontres "A vous de voir" ?**

Tout simplement pour répondre aux attentes du public saint-égrévois. Nous avons la chance de nous adresser à des personnes curieuses qui attendent plus du cinéma qu'une simple séance pop-corn. "A vous de voir" c'est l'occasion de faire du septième art un vecteur de rencontres entre spectateurs mais aussi avec l'ensemble de la scène artistique locale.

**D'où est venue l'idée d'associer toutes les associations locales à cet événement ?**

Elle s'est imposée d'elle-même. La Vence Scène n'est pas qu'un cinéma ou une salle de spectacle. C'est un lieu de vie, un carrefour où se croisent tout au long de l'année différents acteurs de la vie culturelle locale et même nationale. Il nous a paru évident d'associer à ces rencontres les Saint-Egrévois qui par passion font vivre les arts.

**La Ville consacre près de 2,5 millions d'euros pour faire fonctionner la culture. En a-t-on les moyens ?**

Grâce à la bonne gestion financière de Saint-Egrève, nous en avons heureusement les moyens et cela ne se fait pas aux dépens d'autres services publics. Mais au-delà de cette vision comptable, j'ai envie de dire que nous en avons non seulement les moyens mais aussi le devoir. Car c'est une mission de la Ville que de favoriser une qualité de vie commune. Et quoi de mieux que le cinéma, la danse, le chant, la lecture ou encore la peinture pour créer du lien social ? Comme le sport, la culture est une composante essentielle de la vie des Saint-Egrévois, c'est pourquoi nous nous efforçons de la favoriser.



et la promotion de spectacles de qualité, c'est aussi l'une de nos missions principales", renchérit Sophie Mazard qui rappelle qu'ici est programmée "une quinzaine de spectacles professionnels par saison dont plus de la moitié se joue à guichet fermé. Théâtre, musique... on essaye de proposer un large panel au public saint-égrévois. La programmation est aussi éclectique que possible. On s'efforce aussi de soutenir des artistes comme par exemple le Shlemil Théâtre, que nous avons reçu en résidence une semaine début février, pour leur permettre

de finaliser les derniers réglages de leur tout nouveau spectacle. L'an dernier c'est La Troup'ment qui avait été reçue en résidence, c'est un bon moyen pour nous d'accompagner des artistes dans leur processus créatif".

En matière de spectacle vivant, la Ville soutient bien évidemment les associations locales qui jouissent d'un local qui leur est exclusivement réservé "la salle de "Locasadi", rue des Glairaux, a été mutualisée et permet à A Vence Théâtre, Rouge Banane, La Troup'ment et Saint-E Olympia de répéter tout au long de l'année", explique Sophie Mazard qui précise que chacune d'entre elles bénéficie "d'une date par an à La Vence Scène. Les artistes peuvent aussi profiter de la petite salle de spectacle de l'Espace Europe de 70 places pour donner des spectacles plus intimistes".

Bref, que vous soyez plutôt spectacle vivant ou plutôt cinéma, plutôt livres ou plutôt musique, plutôt manuel ou plutôt artiste... Saint-Egrève si vous voulez profiter d'animations qui vous ressemblent, c'est "à vous de voir"... ■

## L'Unisson vite !



Initiation musicale au conservatoire

**A**L'Unisson en 2015-2016, entre les élèves et en comptant les enfants non inscrits comme les ceux de l'orchestre à l'école ou les membres du groupe chanson-hôpital, ce sont plus de 500 personnes qui y suivent environ 270 heures de cours chaque semaine. Pas moins de 21 instruments différents y sont enseignés et 14 ensembles classiques ou jazz permettent aux élèves de s'exprimer régulièrement en public. En outre, deux musiciens interviennent (pour près d'un temps complet par semaine) dans toutes les classes primaires de la commune. ■

## Demandez le programme !

Du 13 au 17 février, c'est tout vu, on va aux rencontres "A vous de voir" dont voici le programme :

### SAMEDI 13 FÉVRIER

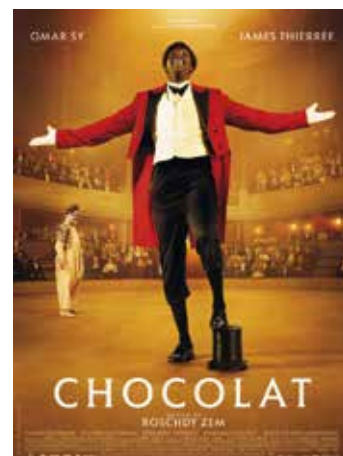
15h : **Azur et Asmar**, séance animée : Thème "Carnaval aux couleurs de l'Orient"  
 16h : **Ma petite planète verte**, avant-première  
 17h30 : **Encore heureux**  
 18h : **Dieu merci**, avant-première, animation théâtre  
 20h30 : **Good Luck Algeria**, avant-première en présence de l'équipe du film  
 20h30 : **Les saisons**

### DIMANCHE 14 FÉVRIER

10h30 : **Saint Amour**, avant-première, dégustation de vin  
 10h30 : **Mini et les voleurs de miel**, animation apiculture  
 15h : **Les Tuche 2 le rêve américain**  
 15h : **Dofus Livre 1 : Julith**  
 17h : **La Terre et l'ombre** (VOSTF)  
 17h30 : **La Passion d'Augustine** (VOSTF), avant-première, animation musicale  
 20h : **Bajirao Mastani** (VOSTF), animation danse et entracte gourmand  
 20h30 : **Encore Heureux**

### LUNDI 15 FÉVRIER

15h : **Les Tuche 2 le rêve américain**  
 15h : **Heidi**, goûter offert  
 17h30 : **Tempête**, avant-première  
 18h : **Encore heureux**  
 20h : **Chocolat**, animation musicale  
 20h30 : **Des nouvelles de la planète Mars**, avant-première



### MARDI 16 FÉVRIER

15h : **Tout en haut du monde**, avant-première, animation conte et histoires  
 16h : **Les espions**  
 17h30 : **Les Tuche 2 le rêve américain**, animation musicale  
 18h : **Les saisons**  
 20h30 : **Marie et les naufragés**, avant-première  
 20h30 : **L'Elan** (VOSTF), rencontre avec la réalisatrice

### MERCREDI 17 FÉVRIER

10h30 : **Sametka, la chenille qui danse**, animation danse  
 10h30 : **Le garçon et la bête**  
 15h : **Les saisons**  
 15h : **Zootopie**  
 17h30 : **Les délices de Tokyo** (VOSTF), dégustation de dorayakis  
 17h30 : **Zootopie**  
 20h30 : **Jane got a gun**  
 20h30 : **Médecin de campagne**, avant-première, animation danse.

En savoir + : [www.lavencescene.saint-egreve.fr](http://www.lavencescene.saint-egreve.fr)

**7** C'est le nombre de concerts que donne L'Unisson à La Vence Scène durant la saison culturelle 2015-2016. En dehors de ces dates, d'autres événements sont aussi mis en place par le conservatoire de musique à rayonnement communal qui à l'instar des auditions sont généralement ouverts à tous.



Les membres des clubs du 3<sup>e</sup> âge participent régulièrement à des événements comme le repas du CCAS

## Clubs du 3<sup>e</sup> âge : une jeunesse qui dure

**A Saint-Egrève trois clubs du 3<sup>e</sup> âge accueillent les seniors dans les principaux quartiers de la Ville. Animations, voyages, solidarité... Visite guidée d'associations qui allient détente et lutte contre l'isolement.**

Le troisième âge est une notion fluctuante. En effet, si l'on peut considérer que l'on devient un senior à partir du moment où l'on fait valoir ses droits à la retraite, le troisième âge a tendance à devenir de plus en plus long... Et grâce aux clubs qui leur sont ouverts, les seniors peuvent profiter d'un nombre impressionnant d'animations qui contribuent à leur conférer une nouvelle jeunesse. Quand ils ne sont pas en train de courir par monts et par vaux avec l'Association des Sportifs Toujours Actifs (ASTA38), les aînés de la ville peuvent participer aux animations mises en place par les trois clubs du troisième âge qui coexistent à Saint-Egrève. Que ce soit aux Bonnais, aux Mails ou au club

Rencontre et Loisirs de Prédiu, tout y est mis en œuvre pour que les personnes âgées ne s'ennuient pas. Ces clubs ont leur raison d'être par la création et l'animation d'un groupe de personnes retirées de la vie active en leur proposant des activités douces, cérébrales ou physiques.

### Quel programme !

Ainsi, pour les 90 membres du club des Bonnais (dont 75% de dames précise souriant Michel Vall son président), qui a établi son "QG" dans les locaux de la Maison des Solidarités et des Familles du quartier de la Gare, les saisons sont rythmées par des rendez-vous réguliers très prisés.

Ainsi, deux fois par semaine "le lundi et le jeudi après-midi nous proposons des jeux de société à nos membres. Et cela onze mois par an. Chaque année, nous organisons aussi six sorties à la journée. La prochaine est programmée pour la mi-avril au retour des beaux jours. Chaque trimestre nous célébrons les anniversaires et, en demandant une participation minimale à nos adhérents, nous allons aussi deux fois par an découvrir un bon restaurant". En

plus de ces activités régulières, le club propose plus ponctuellement des goûters dansants pour Noël ou les rois... Bref, les personnes âgées de la Gare ont un agenda bien rempli. Même son de cloche à Prédiu où le club Rencontre et Loisirs met son dynamisme au service des seniors.

En ce moment, la saison des lotos bat son plein au club des Mails. Régulièrement ses membres sont conviés à participer à des après-midi durant lesquels de petits lots sont mis en jeu. "C'est plus un prétexte pour être ensemble", s'amuse André Perroud qui préside le club depuis 15 ans. "Nos 80 membres aiment se retrouver autour des grilles de loto. D'ailleurs tout au long de l'année nous proposons ce genre d'animations généralement mises en place le vendredi après-midi à l'Espace Visancourt où nous nous réunissons. Mais nos activités sont beaucoup plus variées. Nous proposons aussi des après-midi coïncide et scrabble. Ce sont des activités collectives pour répondre aux attentes du plus grand nombre."

Le club de Prédiu quant à lui affiche très clairement son ambition de faire bouger ses

membres au maximum. Car en plus des réunions hebdomadaires autour de loisirs classiques, l'année des membres de l'association est rythmée par un nombre impressionnant de rendez-vous variés et particulièrement prisés des adhérents.

### Un volet social

"Ces associations contribuent à lutter contre l'isolement des personnes âgées en leur fournissant des moments de détente et de partage. Les retraités s'y réunissent pour discuter, se distraire au quotidien, échanger leurs expériences, se lier d'amitié avec d'autres personnes qui se trouvent dans la même situation qu'eux", constate-t-on au CCAS de Saint-Egrève. Ce dernier consacre d'ailleurs un budget annuel de 15 000 € afin de soutenir les clubs qui bénéficient en outre de "coups de pouce" logistiques et de salles mises à leur disposition pour leurs activités.

Plus qu'une simple distraction, l'objectif premier de ces clubs est donc d'éviter la solitude en permettant à des personnes de garder un lien social par plaisir de communiquer.

Tout un programme... ■

### En savoir + :

Pour tout connaître des activités et des rendez-vous des clubs du 3<sup>e</sup> âge, le mieux c'est de prendre contact avec eux : Club des Bonnais (MSF, 38 rue de la gare), Michel Vall au 04 76 75 09 73. Club des Mails (Espace Visancourt, rue des mails), André Perroud : 04 76 75 83 95. Club Rencontre et Loisirs de Prédiu, René La Rizza au 06 84 13 39 80.



## Les scouts et guides visitent les greniers

C'est reparti : afin de préparer leur grand vide-grenier, le groupe des Scouts et guides de France de Saint-Egrève débarrasse à domicile les caves, garages, greniers des particuliers afin de collecter toutes sortes de trésors qu'ils revendront en mai prochain pour financer leurs initiatives. Les jeunes gens sont à la recherche de tous les bibelots, petits meubles, tableaux, luminaires, jouets en bon état, vaisselle, vélos et autres antiquités qui encombrant les domiciles pour leur donner une seconde vie. La collecte se poursuit jusqu'au 7 mai.  
**En savoir + :** 06 52 47 68 62 ou grenier2016@free.fr ou www.scouts-stegreve.com

## Hommage à Madeleine Burieau

Du 7 au 14 février, les salles d'exposition de l'Hôtel de Ville accueillent les œuvres de Madeleine Burieau pour une exposition événement. Hommage posthume à l'ancienne professeur du collège Barnave qui a initié des générations de Saint-Egrévois aux techniques du dessin, cette rétrospective est l'occasion pour les visiteurs de découvrir une large palette du talent de cette artiste à la production pléthorique. Outre

la soixantaine de toiles directement prêtées pour l'occasion par la famille, l'exposition est aussi constituée de peintures qui ont été confiées à la Ville par des particuliers afin d'enrichir encore le catalogue. Malgré la diversité des thèmes abordés, les couleurs semblent être le fil conducteur qui sous-tend l'ensemble des toiles de Madeleine Burieau. Une exposition à découvrir aux heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville ! ■



Autoportrait de M. Burieau

**LABO :** l'atelier bleu orange organise un stage d'initiation à la bande dessinée ouvert aux plus de 9 ans du 15 au 18 février et un atelier Graines d'artiste pour les 4-14 ans du 22 au 26 février. Contact : 06 86 32 15 82 ou latelierbleuorange@gmail.com

**HAUT EN COULEURS :** l'association propose un stage d'aquarelle enfants-ados animé à l'Espace Visancourt par Marie-Pierre Coiffard du lundi 22 au vendredi 26 février, de 9h30 à 11h30. En savoir + : 06 88 23 45 89. www.haut-en-couleurs.fr

## Fresques à l'hôpital



Samuel Royer dans le Pavillon Daquin

Samuel Royer est certes vaguemestre au CHAI, mais c'est surtout un artiste prolifique ! En effet, le jeune homme a littéralement envahi l'ancien pavillon Daquin pour y exposer ses œuvres à découvrir jusqu'au 13 février ! Au premier étage de ce bâtiment voué à une (très) prochaine démolition, l'artiste a jeté ses couleurs et dévoilé une

partie de son talent. Et qu'on se le dise tout y passe : pastel, encre, fusain. C'est une véritable explosion de couleurs qui a marqué les murs du pavillon. Un champ du cygne en quelques sortes. ■

**Pratique :** pour visiter l'exposition en présence de l'artiste, contacter Sam : 06 63 55 58 31.

## Zapping du mois

JANVIER

Jeudi  
21



## Les bustes d'Evelyne Sisso

Sculptures de personnages apaisés, montages Photoshop... Depuis qu'elle est à la retraite Evelyne Sisso a laissé éclater sa créativité et, en fréquentant assidûment les ateliers de l'ACDA, elle laisse libre court à son talent. Ses œuvres ont fait l'objet d'une exposition à l'Hôtel de Ville et un vernissage en musique orchestré par Geneviève Reynier, adjointe déléguée à l'action culturelle, a permis à l'artiste de rencontrer son public.

**APRES-SKI ARTISTIQUE :** pendant les vacances d'hiver, l'Atelier de l'Islo convie les jeunes artistes à ses matinées graphiques du 15 au 19 février et à ses "après-ski artistique" de 17h à 18h30 du 22 au 29 février. Des stages de dessin, techniques mixtes, pastels et huiles pour surfer sur les toiles ! Contacts : 06 16 08 59 70 ou isa381@free.fr

# LA VENCE SCÈNE

Samedi 6 février, 20h30

## Au bonheur des vivants

### A vous de voir

Les premières rencontres cinématographiques de Saint-Egrève se déroulent du 13 au 17 février à La Vence Scène. Au programme, des films, des avant-premières, du théâtre, des animations, de la musique... Bref un événement à ne manquer sous aucun prétexte ! Retrouvez le programme en pages 12-15 de ce journal.

En savoir + : [www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr)



### Ballet au cinéma

Prélude à la fête des amoureux, Casse-Noisette de Tchaïkovski est projeté vendredi 12 février à 20h en 3D s'il vous plaît à La Vence Scène. Séance exceptionnelle proposée dans le cadre "ballet au cinéma", ce rendez-vous propose de découvrir la captation réalisée au Théâtre Mariinsky de Saint-Petersbourg. Durant les deux actes de ce classique dont la chorégraphie et la mise en scène ont été assurées par Marius Petipa et Lev Ivanov, le public est littéralement plongé dans un univers rempli de fées bonbons et de princes aux perruques folkloriques !

**LE SAVIEZ-VOUS ?** Au tarif abonnement, trois séances opéras et ballet au cinéma ne reviennent qu'à 27 € !

web+



Renseignements : 04 76 56 53 18  
Billetterie : sur place  
ou [www.lavencescene.saint-egreve.fr](http://www.lavencescene.saint-egreve.fr)



Shlemil théâtre et Saint-Egrève, sont unis par un lien un peu particulier. En effet, c'est cette compagnie, emmenée par Julien Lubek et Cécile Roussat qui a eu le plaisir de proposer les "Âmes Nocturnes" le spectacle inaugural de La Vence Scène en 2013. Succès local mais aussi national, puisque outre 150 représentations à travers la France, il a reçu un "Coup de cœur" Arte du Festival d'Avignon, le spectacle a droit cette année à une suite "Au bonheur des vivants" dont la création se termine à La Vence Scène qui du 1<sup>er</sup> au 6

février a accueilli le duo pour une résidence d'artistes (voir aussi en pages 12-15).

La nuit venue, les frêles silhouettes rencontrées dans les "Âmes Nocturnes" se confrontent à un quotidien, plein d'étrangeté et de surprises. Le public est entraîné dans un univers fantasque, ravissant, le temps d'un rêve joies, malice et terreurs d'enfants.

Une nouvelle création à la fois drôle, absurde et poétique, mêlant les arts du mime, le nouveau cirque, la magie et le théâtre d'objet. ■

En savoir plus : [www.shlemiltheatre.com](http://www.shlemiltheatre.com)

**RENCONTRE** : à l'occasion de leur résidence, une rencontre avec les artistes du Shlemil théâtre est programmée le vendredi 5 février à 18h. Entrée libre

Vendredi 4 mars, 20h30

## Sacco et Vanzetti

L'histoire de Sacco et Vanzetti, on la connaît sans forcément la connaître. Elle est tapie dans un coin de la tête de chacun sous la forme de "Nicolas and Bart", une entêtante chanson interprétée par Joan Baez. Dans les années 20 aux Etats-Unis, Nicola Sacco et Bartolomeo Vanzetti, anarchistes italiens immigrés, sont victimes d'un scandale judiciaire qui conduit ces deux innocents à la chaise électrique. Le monde entier est bouleversé. Ce spectacle mis en scène par François Bourcier et joué par Jacques Dau et Jean-Marc Catella retrace une ultime rencontre entre les deux hommes à quelques heures de leur exécution. ■



# l'agenda du 6 au 23 février 2016



SAMEDI 6 FÉVRIER

**Basket**, l'équipe de l'USSE reçoit Décines au gymnase Jeannie Longo à 20h.

**Loto** du 2 Rochers FC à l'Espace Robert Fiat. 20h.

**Handball**, l'équipe Seniors Garçons I de l'USSE reçoit Montélimar à la Halle Jean Balestas. 20h45.

MERCREDI 10 FÉVRIER

**Au fil des pages** à la Bibliothèque Barnave. 18h30.



**Conseil municipal**, séance publique à l'Hôtel de ville. 19h.

JEUDI 11 FÉVRIER

**Inscription** au foyer Jean Balestas pour sortie "La Plagne" organisée le dimanche 14 février par la section ski de piste de l'USSE. 20h30.

JUSQU'AU 13 FÉVRIER

**Exposition** Samuel Royer au pavillon Daquin du Centre Hospitalier Alpes Isère. Voir aussi en page 17.

JUSQU'AU 14 FÉVRIER

**Exposition** hommage à Madeleine Burieau à l'Hôtel de Ville. Voir aussi en page 17.

DU 13 AU 17 FÉVRIER

**"A vous de voir"**, premières rencontres cinématographiques de Saint-Egrève, à La Vence Scène. Voir aussi en pages 12-15.

VENDREDI 12 FÉVRIER

**Atelier** multimedia "publier avec

Scribus" à l'Espace multimédia de la Bibliothèque Barnave. 10h. Gratuit sur inscription préalable. En savoir + : 04 76 75 40 63.

DU 12 AU 28 FÉVRIER

**Vacances d'hiver.**

SAMEDI 13 FÉVRIER

**Atelier** parents-enfants sur le thème du massage par l'Association Familiale à l'Espace Europe. De 10h à 11h30.

En savoir + : 04 76 75 27 57  
associationfamilialestegreve@orange.fr.  
www.af-st-egreve.org.



DIMANCHE 14 FÉVRIER

**Premier Open rapide d'échecs** de Saint-Egrève organisé à l'Espace Robert Fiat par le Sou des écoles et l'Echiquier Grenoblois. Après trois championnats scolaires, les jeunes joueurs seront rejoints par leurs aînés pour un Open rapide et amateurs et maîtres se rencontreront en 7 rondes. Clôture des inscriptions : 9h15. Inscription tournoi jeunes (moins de 14 ans et moins de 1400 Elo) ou tournoi principal. Licence obligatoire. En savoir + : 06 81 13 13 59  
www.echiquiergrenoblois.org.

JEUDI 18 FÉVRIER

**Inscription** au foyer Jean Balestas pour sortie "Courchevel" organisée le dimanche 21 février par la section ski de piste de l'USSE. 20h30.



## LA VENCE SCÈNE cinéma



▶ **Carol** (VOSTF)

Le 7 février à 20h30.

▶ **Paris-Wilouby**

Le 8 février à 20h30 ; le 9 fév. à 20h30.

▶ **Chocolat**

Le 6 février à 18h et 20h30 ; le 7 fév. à 15h et 20h30 ; le 8 fév. à 14h30 et 20h30 ; le 9 fév. à 18h et 20h30.

▶ **Dofus, livre 1 : Julith**

Le 6 février à 14h et 16h ; le 7 fév. à 15h et 17h30 ; le 9 fév. à 18h.

▶ **Mustang** (VOSTF)

Le 7 février à 17h. (ciné-rencontre carte blanche au collège Barnave)

▶ **Les saisons**

Le 8 février à 14h ; le 17 février à 15h ; le 18 fév. à 20h ; le 19 fév. à 20h ; le 20 fév. à 20h30 ; le 21 fév. à 20h ; le 22 fév. à 18h ; le 23 fév. à 15h30.

▶ **Encore heureux**

Le 10 février à 15h, 17h30 et 20h30 ; le 13 fév. à 17h30 ; le 14 fév. à 20h30 ; le 15 fév. à 18h.

▶ **Les Tuche 2**

Le 10 février à 15h et 17h30 ; le 11 fév. à 20h30 ; le 12 fév. à 20h30 ; le 14 fév. à 15h ; le 15 fév. à 15h ; le 16 fév. à 17h30.

▶ **Les chevaliers blancs**

Le 10 février à 20h30 ; le 11 fév. à 20h30.

▶ **Casse-Noisette 3D**

(ballet au cinéma)  
Le 12 février à 20h.

▶ **Zootopie**

Le 17 février à 15h et 17h30 ; le 18 fév. à 15h et 17h30 ; le 19 fév. à 15h (3D) et 17h30 ; le 20 fév. à 15h, 17h30 et 20h (3D) ; le 21 fév. à 15h et 17h30 ; le 22 fév. à 15h (3D) et 17h30 ; le 23 fév. à 15h, 17h30 et 20h.

▶ **Joséphine s'arrondit**

Le 18 février à 15h30 et 20h30 ; le 19 fév. à 15h30 et 17h30 ; le 20 fév. à 15h30 ; le 22 fév. à 20h30.

▶ **Jane got a gun**

Le 17 février à 20h30 ; le 21 fév. à 17h30 ; le 22 fév. à 20h30 (VOSTF) ; le 23 fév. à 20h30.

▶ **Les délices de Tokyo**

(VOSTF)  
Le 17 février à 17h30 (ciné dégustation) ; le 19 fév. à 20h30 ; le 20 fév. à 18h ; le 21 fév. à 20h30 ; le 23 fév. à 18h.

▶ **Médecin de campagne**

Le 17 février à 20h30 (avant-première).

▶ **Tout en haut du monde**

Le 18 février à 17h30 ; le 21 fév. à 15h30 ; le 22 fév. à 15h30.

Voir également la programmation "A vous de voir" en page 15

## ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**  
Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15 (fermeture des portes de l'Hôtel de Ville et accueil standard jusqu'à 18h30 sauf le vendredi fermeture à 17h15). Jeudi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 19h30 (horaires élargis le soir jusqu'à 19h30 pour l'Etat Civil, l'Urbanisme, le Scolaire, le Cabinet du Maire et la Régie de l'eau et après prise de rendez-vous préalable)

**Formalités administratives :** **04 76 56 53 01**  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi 8h30-12h15 et 13h30-17h15 et le jeudi 8h30-12h15 et 13h30-19h30

**CCAS :** **04 76 56 53 47**  
lundi, mardi, vendredi 13h30-17h15 - mercredi et jeudi 8h30-12h15.  
Action sociale et logement sur RDV. Personnes Agées permanence lundi après-midi et jeudi matin ou sur RDV

**Permanence des élus :**  
Cabinet du Maire : **04 76 56 53 41**  
Catherine Kamowski, sur RDV  
Christine Crifo, Pierre Ribeaud **04 76 00 38 46**  
Conseil départemental  
Pierre Ribeaud, député, 5<sup>e</sup> circ. de l'Isère : **04 76 92 18 96**  
77 place de la Mairie - 38660 La Terrasse. RDV un vendredi par mois le matin en mairie. Courriel : pierre.ribeaud@orange.fr

**Archives municipales :** **04 76 56 53 04**

## PERMANENCES

CARSAT assistante de service social : **04 76 46 11 44**  
sur rendez-vous le mardi de 8h30 à 11h30.  
Conseil en énergie : **04 76 56 53 03**  
sur RDV un lundi par mois de 14h à 17h  
Architecte : Sur RDV en mairie **04 76 56 53 17**  
Ecrivains Publics : 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardi du mois, 9h-11h.  
Sécurité Sociale : en mairie les mercredis, 14h-16h.  
Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**  
Sandrine Sougey, chaque vendredi de 9h à 12h à la Gendarmerie de Saint-Egrève sur rendez-vous

Permanence juridique : un jeudi par mois de 17h à 19h30 et un mercredi par mois de 16h à 18h30 sur rendez-vous  
Médiation : Edouard Tournier, conciliateur de Justice **04 76 56 53 00**  
les 1<sup>er</sup> jeudis du mois, 14h-17h sur RDV en mairie

Point Ecoute : **06 48 46 75 94**  
Permanence d'écoute psychologique sur rendez-vous le vendredi de 9h à 13h à la Maison des Solidarités et des Familles.

Centre de planification et d'éducation familiale : **04 76 75 33 04**  
2 rue du 19 mars 1962.  
Mardi de 13h30 à 19h, mercredi jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30 ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

## SÉCURITÉ-URGENCES

Police Municipale : **06 82 84 65 62**  
Gendarmerie : 12 rue des Peupliers **17** ou **04 76 75 30 93**  
Centre antipoisons Lyon : **04 72 11 69 11**  
Centre de secours : 2, rue de Planfay **04 76 27 99 10**  
Secours en montagne, Isère : **112**  
Urgence dépannage gaz naturel: **08 00 47 33 33**  
Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

## SANTÉ

SOS Médecins : **04 38 70 17 01**  
Urgences dentaire : **04 76 00 06 66**  
Allosécu : **08 20 90 09 00**  
SIDA Info Services (n°vert) : **08 00 84 08 00**  
Ambulance VSL : **04 76 75 34 04**  
Cliniques Vétérinaires  
du Néron (Dr Moriceau et Moutard) : **04 76 04 84 69**  
de Fiancay (Dr Eckert) : **04 76 75 32 84**

## SERVICES

Radio Taxi banlieue : **04 76 54 17 18**

## SERVICES PUBLICS

Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron **04 76 13 18 05**  
(MEEN) 4 av Général de Gaulle. Permanence accueil information et orientation, ateliers de recherche d'emploi. Mission Locale, Point

Information Jeunesse. Lundi de 14h à 17h30 ; mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 ; vendredi de 8h à 12h30.

**La Poste** : 63, av. du Général de Gaulle **3631**  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, jeudi de 9h à 12h15 et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

ou Rue Louis Neel  
**Trésorerie Principale :** **04 76 75 32 79**  
**GRDF** raccordement : **09 69 36 35 34**  
**EDF** raccordement : **08 10 14 46 84**  
**La Métro :** **04 76 59 59 59**  
Régie Assainissement : **04 76 59 58 17**  
Collecte des ordures ménagères : **08 00 50 00 27**  
Déchèterie : 45, rue du Pont Noir **08 00 50 00 27**  
Du lundi au samedi, 9h-11h45 et 14h-17h45.  
**Régie des eaux :** **04 76 56 53 20**  
**Voirie :** **08 00 80 58 07**

## PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h. En dehors de ces heures, pour les urgences, serveur vocal : 3915

Du 06 au 12/02 : pharmacie de la Monta **04 76 75 60 69**  
Place Pompée  
Du 13 au 19/02 : pharmacie du Fontanil **04 76 75 51 48**  
rue du Moulin, Le Fontanil  
Du 20 au 26/02 : pharmacie de Prédiu **04 76 75 31 67**  
1 rue du Drac  
Du 27/02 au 04/03 : pharmacie Chalier **04 76 75 43 42**  
Domaine Barnave  
Du 05 au 11/03 : pharmacie de la Pinéa **04 76 75 43 33**  
Centre Commercial "La Pinéa"

## À SAINT-ÉGRÈVE : LA RÉFÉRENCE LOCALE DE L'IMMOBILIER



**Yves Lorinquier**  
IMMOBILIER

Vos conseillers  
**Jean-Yves LAMARCA**  
et **Patricia SCHMITT**  
Place du Pont de Vence



FONTANIL

Dans résidence standing récente de 12 logts, T4 avec garage, 3 chbres, cuis. équip, prestations modernes, terrasse Sud. Clim. Charges : 1350 €/an.  
**CLASSE ÉNERGIE : C 265 000 €**



ST-EGREVE

Dans belle résid. standing sécurisée, beau T3 avec 2 chambres, séjour lumineux, large balcon sans vis-à-vis. Charges copro : 1680 €/an.  
**CLASSE ÉNERGIE : C 229 000 €**



ST-EGREVE

Au calme, maison mitoyenne d'env. 80 m<sup>2</sup>, 3 chambres, salon avec cheminée donnant sur petit jardin Sud-Est. Toiture neuve. À rafraîchir.  
**CLASSE ÉNERGIE : D 215 000 €**



ST-EGREVE

Grande et belle maison env. 200 m<sup>2</sup>, 6 chambres, lumineuse, bon état général, 2 entrées indépendantes. Idéal 2 familles ou activité libérale.  
**CLASSE ÉNERGIE : E 450 000 €**

Toutes nos offres sur [www.lorinquier.com](http://www.lorinquier.com) - Tél. 04.38.02.03.00

## Julien MOURIER

### Espaces Verts

DEVIS GRATUIT

Entretien Espaces Verts - Elagage  
Taille de haies - Débroussaillage - Tonte

Tél: 06 70 86 92 05

## CARROSSERIE de la PRIOLA



Tous travaux  
de carrosserie

Grands, moyens  
et petits travaux - Marbre  
Assurances diverses

Tél. 04 76 75 10 70

1, rue de la Biolle - 38120 St-Egrève



## Groupe

### Priorité Saint-Egrève

#### Mais à quoi sert la Majorité municipale ? (suite de l'épisode précédent)

La Majorité municipale, les 26 élus du groupe Priorité Saint-Egrève, a été chargée par vous de conduire les affaires de la Ville, de la gérer, de vous proposer des services publics ou des projets qui correspondent aux attentes du plus grand nombre d'entre vous.

Pour ce faire, la méthode de travail est souvent la même. Au début, il y a un travail de réflexion entre les élus en charge d'une thématique avec les services municipaux concernés. Ils amènent des projets ou fixent des objectifs, les techniciens municipaux les étudient, font des propositions et préparent les décisions que les élus prennent collectivement. Souvenons-nous qu'en démocratie, ce sont toujours les élus qui décident et c'est évidemment le cas à Saint-Egrève. Si le dossier fait l'objet d'une délibération en Conseil municipal, il est alors présenté en Commission municipale qui réunit des élus de la majorité et de l'opposition. C'est l'occasion d'expliquer le projet, les contraintes techniques, les objectifs poursuivis. C'est parfois aussi l'objet d'échanges intéressants avec l'opposition mais pas toujours... Après cela, c'est le Conseil municipal, séance formelle où chacun redit ses positions politiques de fond et où, au final, il y a un vote.

En amont de ce processus ou durant celui-ci selon les cas, nous organisons une participation des habitants afin que les Saint-Egrévois qui le souhaitent, puissent venir donner leur avis, enrichir un projet avec leurs expériences ou leurs idées.

Vous l'avez compris, le fonctionnement de la Ville de Saint-Egrève est une action collective qui mêle le travail des services municipaux, des habitants et des élus. Les bons résultats de Saint-Egrève que la presse locale ou nationale met parfois en exergue ne sont pas magiques mais le fruit de ce travail quotidien, d'une confiance mutuelle et d'une solidarité constante entre les membres de cette majorité pour poursuivre la construction de ce Saint-Egrève où il fait bon vivre et vous en voyez le résultat tous les jours.

Pascal de FILIPPIS

Président du Groupe Priorité Saint-Egrève

## Groupe

### Saint-Egrève Autrement

#### Bientôt 2 ans d'investissement pour notre ville

Depuis le début du mandat, notre groupe s'investit fortement dans la vie municipale. Très vite, nous avons été confrontés à la question importante du règlement intérieur du Conseil municipal. La première mouture de ce texte légal, important pour la démocratie locale et indispensable au bon fonctionnement de la municipalité, ne nous satisfaisait pas tant dans sa forme que sur le fond. Notre investissement sur sa réécriture a permis de l'améliorer grandement.

Nous prenons toute notre part au sein des commissions, considérant que notre rôle est autant de débattre des sujets apportés par l'exécutif que de proposer de nouveaux thèmes de réflexion. Malheureusement, très souvent, les échanges sont portés uniquement par l'opposition, il suffit pour s'en convaincre d'en lire les comptes-rendus (disponibles sur demande).

N'oublions pas notre participation aux séances du conseil municipal et les travaux préparatoires que cela implique. Des échanges virulents ont eu lieu suite à notre simple demande de pouvoir disposer de certains dossiers très conséquents le plus tôt possible (par exemple le rapport de la Cour des Comptes ou ceux de la Métropole) dès leur arrivée à la Ville et non pas seulement 5 jours avant les commissions. Oui, nous lisons les rapports et échangeons entre nous sur leur contenu ! Toutes nos propositions pour rendre le CM plus "vivant" et intéressant pour les habitants ont été retoquées (débat public sur l'Analyse des Besoins Sociaux, examen des questions écrites en début de conseil,...). Difficile de faire bouger des habitudes ancrées depuis tant d'années !

Au-delà de ces instances, nous participons aux réunions publiques et regrettons de ne pas pouvoir assister aux réunions du Conseil des habitants. Le saviez-vous ? Cela nous est "interdit"...

Notre souhait est de rester en contact avec les habitants et les associations de Saint-Egrève. Nous remercions tous ceux qui nous soutiennent et nous interpellent. Nous restons à votre disposition.

F. CHARAVIN, JM PUECH et H BELRHALI (PS)

hassan.belrhali.ps@gmail.com

## Groupe

### Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

#### Réforme des rythmes scolaires : une concertation pour rien ?

Les parents des 1582 élèves des 6 groupes scolaires de la commune ont reçu pendant les congés de Noël un carton réponse pré timbré leur demandant de répondre à la question suivante : "Quelle organisation du temps scolaire souhaiteriez-vous voir appliquer dès la rentrée de septembre 2016?" Seules 2 réponses étaient possibles : extension de la pause méridienne de 15 mn ou maintien des horaires existants. Ce courrier précisait en conclusion que dans un 2<sup>e</sup> temps il serait "lancé une grande réflexion autour des temps périscolaires". Nous pensons qu'il aurait été plus judicieux de discuter d'abord du fond plutôt que du seul aménagement des horaires.

Cette consultation fait suite à 5 réunions d'un petit groupe de travail. Plusieurs scénarii d'organisation du temps scolaire et périscolaire ont été très vite éliminés. Comme à chaque concertation, la mairie a imposé son cadre, occulté certains enjeux, simplifié la démarche. Elle est passée à côté de l'opportunité de repenser le temps global de l'enfant et la bonne articulation de moments distincts : classe, périscolaire, activités extrascolaire, famille.

Par ailleurs, le refus strict de la mairie de participer au transport des enfants vers les autres acteurs sportifs ou culturels de la commune pour la pratique extrascolaire, voire périscolaire, a limité d'emblée les choix d'évolutions des horaires du périscolaire. Pour autant, la ville ne s'est pas gênée de rappeler qu'elle organise ce transport pour les enfants inscrits à l'école municipale des sports. Ce traitement asymétrique pénalise le monde associatif qui doit rester indépendant dans ses projets éducatifs, culturels et sportifs malgré les subventions.

Enfin, nous espérons que pour des raisons d'équité, d'équilibre alimentaire et de soutien aux familles les plus modestes, la mairie restaurera le goûter collectif gratuit, que la refonte des activités périscolaires n'entraînera pas de surcoût et que la lutte contre l'échec scolaire sera au centre de la réflexion sur les temps périscolaires.

Laurent AMADIEU, Brigitte RUEF, Tania BUSTOS  
groupe.eco.sol@orange.fr

## Groupe

### Pour une gauche authentique à Saint-Egrève

#### Pour une transition énergétique durable et humaine

L'année 2016 semble s'annoncer porteuse de transitions énergétiques : à l'occasion des vœux la majorité municipale en fait sujet. Mais au-delà des effets d'annonce en cohérence avec la COP 21, comment parvenir à une véritable révolution permettant de produire plus "propre", de consommer plus juste et de mieux conserver ces énergies vitales qui nous permettent de vivre décemment ?

La municipalité respecte la mise en conformité des bâtiments publics pour mieux isoler et éviter les gaspillages, et tente des expériences de production photovoltaïque. C'est louable mais ce n'est pas suffisant : une réelle transition énergétique ne sera possible qu'avec un changement radical des politiques sociales et solidaires. Au-delà des remèdes il faut s'interroger sur les causes profondes du réchauffement climatique : déréglementation du marché et circulation constante des produits de consommation ; abandon du fret ferroviaire pour favoriser les transports routiers ; accroissement des trajets de travail à cause de la cherté des logements sur les bassins d'emploi et des restructurations, du développement de l'emploi précaire et intérimaire ; éloignement des lieux de culture et de sport en raison des baisses de subventions aux associations...

Pour lutter contre la pollution et ses risques sanitaires, le gaspillage d'énergie, pour construire durablement une transition énergétique à la hauteur des enjeux climatiques, il faut envisager courageusement la question de la solidarité pour accéder tous à l'énergie, et poser la question du transport collectif comme centrale pour vivre dans de bonnes conditions : pour aller travailler ou chercher un emploi, étudier, consommer, accéder à ses droits, aux services publics, il est temps de le rendre accessible à tous par sa gratuité. Dans cet objectif une association citoyenne se crée à Saint-Egrève, dont l'AG constitutive se tiendra en mars. D'ores et déjà je souhaite qu'elle réunisse beaucoup d'entre vous pour gagner cette belle avancée sociale et écologique!

Sylvie GUINAND, Front de Gauche-PC.F.  
<https://gaucheauthentiquetestegreve.wordpress.com/>



**Gremeret**  
Jardins & Paysages

Rémi GREMERET  
Artisan Jardinier Paysagiste

Tél. 06 73 49 58 26  
remi.gremeret@hotmail.fr  
www.jardins-paysages.fr

Taille  
Tonte  
Débroussaillage  
Désherbage  
Plantations  
Elagage  
Abattage  
Aménagement paysager  
...

-10%  
sur présentation  
de ce journal

## L'accession abordable sécurisée



**Grenoble**  
**CASTEL'O**  
(secteur presqu'île)

T4 à partir de  
207 000 €\*  
Lot n° B301

T3 à partir de  
173 000 €\*  
Lot n° B302

22 appartements du T2 au T4 (accession à la propriété)  
7 appartements (habitat participatif)  
3 familles peuvent encore rejoindre le groupe

04 76 68 38 60  
www.isere-habitat.fr

isère  
**habitat**

notre métier, vous accompagner

\*Tous conditions de plafond de ressources



40, rue du Pré Didier  
38120 LE FONTANIL

04 76 56 07 22

www.sntp.fr

**AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS**  
**TERRASSEMENTS - CANALISATIONS**

Société Nouvelle de Travaux Publics

# Nouveau Magasin

# BAROISconcept



**BAROISconcept**

3, rue du lac  
Avenue de l'île brune  
38120 St Égrève  
04 76 47 11 56

Agencement  
Cuisine  
Décoration  
Mobilier  
Arts de la table  
Électroménager  
Possibilité de sur-mesure

 **atelier Alain Barois**  
Fabricant depuis 1981

Z.A. La Priola - St Égrève  
04 76 75 77 37  
06 80 84 23 53

**GRUPE**  
**Jacob Boyer Torrollion**  
**IMMOBILIER**

Entre une grande marque et une enseigne locale, choisissez les 2 !



<p><b>SAINT-EGREVE</b></p>  <p>Barnave. 3 ch., 91 m<sup>2</sup>, rd, parking réservé.</p> <p>DPE : D <b>184 000 €</b></p>	<p><b>FONTANIL CORNILLON</b></p>  <p>Bien située, maison avec travaux, terrain environ 800 m<sup>2</sup>.</p> <p><b>280 000 €</b></p>	<p><b>SAINT-EGREVE</b></p>  <p>La Pinéa, T3 de 75 m<sup>2</sup> au 9<sup>e</sup> étage, 2 ch., terrasse, bon état, vue magnifique.</p> <p>DPE : D <b>150 000 €</b></p>
<p><b>SAINT-EGREVE</b></p>  <p>T2 d'environ 45 m<sup>2</sup> résid. Plein Ciel au 1<sup>er</sup> étage, balcon sud. Pas de travaux.</p> <p>DPE : E <b>105 000 €</b></p>	<p><b>Chevalon Voreppe</b></p>  <p>Résidence 2001, T3 70 m<sup>2</sup> env. 2<sup>e</sup> étage asc. 2 ch, séjour 30 m<sup>2</sup>, terrasse ouest.</p> <p>DPE : C <b>187 000 €</b></p>	<p><b>SAINT-EGREVE</b></p>  <p>T3 60 m<sup>2</sup> env. 7<sup>e</sup> et dernier étage, ascenseur, balcon lumineux, vue dégagée. Pas de travaux.</p> <p>DPE : D <b>110 000 €</b></p>

**www.jbt-immobilier.com**

**SAINT-ÉGRÈVE** à côté de la Poste  
63 bis, av. du Général de Gaulle **04 76 940 940**

FNAM

**Krys**  
**D. BAPST**  
Opticien conseil

*Besoin de lunettes ?  
Ayez le bon œil !*

Votre opticien Krys à St Egrève

- 5 opticiens diplômés à votre service
- Basse vision
- Contrôle de votre vue
- Lentilles de contact

*Tiers payant Paiement adapté*

**04 76 75 61 18**

Centre commercial Les Charmettes

L'accession  
abordable sécurisée

**St-Martin-Le-Vinoux**  
**CHARL&STONE**



**T3 à partir de 142 000 €\*  
Lot n° A301**

**T4 à partir de 169 000 €\*  
Lot n° A302**


**EN AVANT-PREMIÈRE**  
**20 appartements du T2 au T4 (accession à la propriété)**

04 76 68 38 60  
**www.isere-habitat.fr**

isère habitat  
notre métier, vous accompagner

\*Sous conditions de plan de financement. Prix en location accession pour réserver l'opportunité et sous réserve de l'agencement définitif.

**PUBLI**  
L'essor de vos idées



*Communication  
Régie publicitaire*

**Une stratégie de communication  
authentique, positive et durable.**

8, rue de Mayencin - 38400 St Martin d'Hères  
Tél. 04 76 44 63 76 - Fax 04 76 42 48 88  
E-mail : [publiz@wanadoo.fr](mailto:publiz@wanadoo.fr)